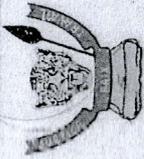


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 209/2024

A LA SOCIETE NEW ELECTRONICS.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'acquisition de quelques mobiliers de bureau (chaises et tables) pour la CNSSAP, conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe de dollars américains vingt-sept mille trois cent cinquante (USD 27 350) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent nonante-un, quarante-cinq centimes (USD 191,45), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 17/10/2024.

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général